

Accidentalité Hauts-de-France

Baromètre mensuel – Septembre 2022

Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon la période.
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Septembre 2022, par rapport à septembre 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de septembre entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 12 personnes décédées sur les routes des Hauts de France et 16 personnes tuées en moins, la mortalité baisse par rapport à septembre 2019 (-57 %). Elle se situe également en dessous de la moyenne d'un mois de septembre entre 2015 et 2019 (-55 %)
Avec 225 accidents et 5 accidents en plus, le nombre d'accidents augmente de 2 % par rapport à 2019. Il se situe en dessus de la moyenne d'un mois de septembre entre 2015-2019 (+6%)
Avec 288 blessés et 3 blessés en plus, le nombre de blessés est stable (+1 %) par rapport à 2019 ; Il se situe en dessous de la moyenne d'un mois de septembre entre 2015-2019 (-6 %).
La mortalité de 2022 du mois de septembre est plus favorable qu'en 2019 ou que la moyenne d'un mois de septembre entre 2015-2019

Sur les douze derniers mois, « de octobre 2021 à septembre 2022 » par rapport à « de octobre 2018 à septembre 2019 » et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre octobre 2015 et septembre 2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 261 personnes décédées et 5 tués en moins par rapport à 2019, la mortalité baisse de 2 %. Elle se situe également sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 (-10 %)
Avec 2 803 accidents et 204 accidents en plus par rapport à 2019, le nombre d'accidents augmente de 7 %. Il reste stable(+3 accidents) par rapport à la moyenne entre 2015-2019
Avec 3 631 blessés et 341 blessés de plus par rapport à 2019, le nombre de blessés augmente (+10 %) Il augmente de 2 % par rapport à la moyenne entre 2015-2019
Tous les indicateurs se situent au dessus de ceux de 2019 ou la moyenne annuelle 2015-2019 excepté l'indicateur mortalité qui baisse de 2 % par rapport à 2019 et de 10 % par rapport à la moyenne annuelle de la mortalité cumulée sur 12 mois entre 2015-2019

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois -

Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 803 accidents corporels

Au niveau régional
322 en plus par rapport à 2021 : +13 %
204 en plus par rapport à 2019 : + 8 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 7 %
par rapport à 2019 : - 4 %

3 631 blessés

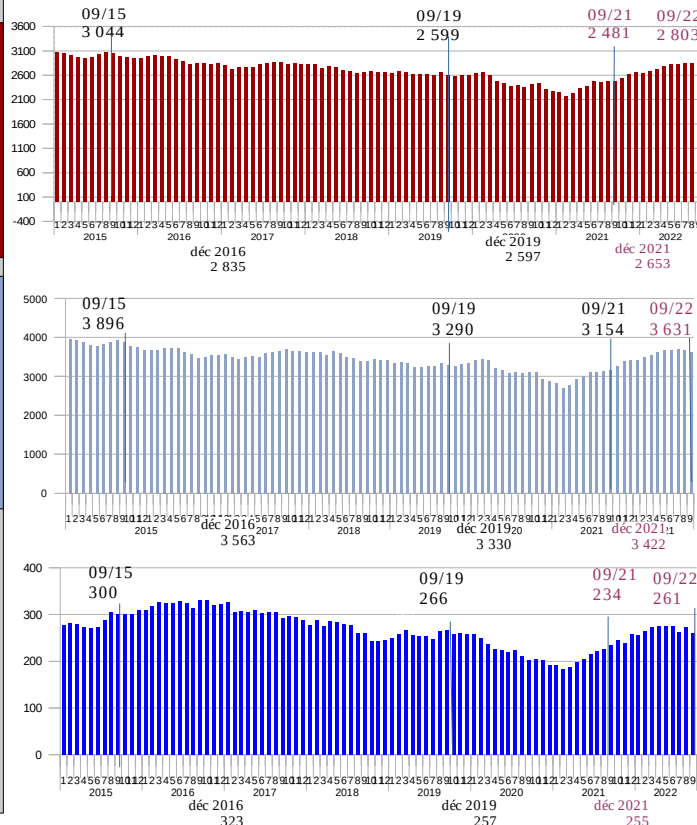
Au niveau régional
477 en plus par rapport à 2021 : + 15%
341 en plus par rapport à 2019 : + 10%

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 7 %
par rapport à 2019 : - 5 %

261 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
27 en plus par rapport à 2021 : + 12%
5 en moins par rapport à 2019 : - 2 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 22 %
par rapport à 2019 : + 2 %



Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

225 accidents corporels

Au niveau régional
49 de moins par rapport à 2021 : -18 %
5 de plus par rapport à 2019 : + 2 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : -14 %
par rapport à 2019 : -9 %

288 blessés

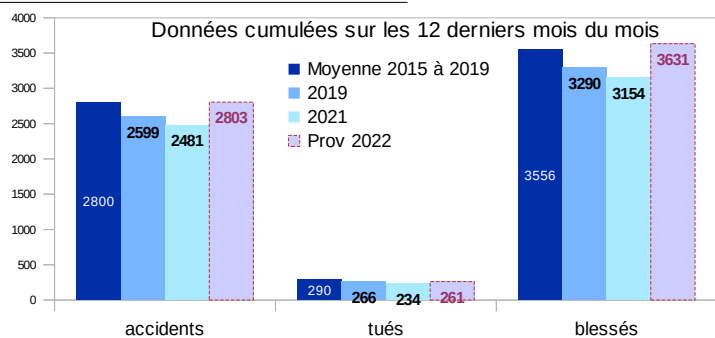
Au niveau régional
57 de moins par rapport à 2021 : - 17 %
3 de plus par rapport à 2019 : +1 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : -15 %
par rapport à 2019 : -9 %

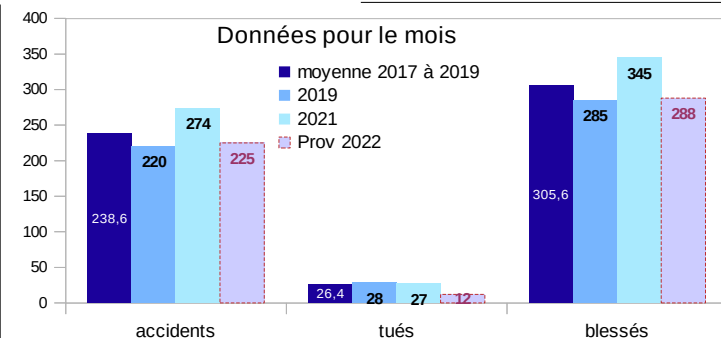
12 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
15 de moins par rapport à 2021 : - 56 %
16 en moins par rapport à 2019 : - 57 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : - 5%
par rapport à 2019 : -15 %



Tous les indicateurs se situent au-dessus de ceux de 2019 ou de la moyenne annuelle 2015-2019
Seule la mortalité sur les 12 derniers mois baisse par rapport à 2019 ou par rapport à la moyenne cumulée d'un mois de septembre entre 2015 et 2019



La mortalité du mois de septembre 2022 est plus favorable par rapport aux indicateurs des années précédentes.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 - BM de l'ONISR données arrêtées au 10/8

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 10/10/2022 pour les HdF

Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %
DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France

Baromètre mensuel – Septembre 2022

Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 t la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes.
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Cumul depuis début d'année

Par rapport à 2019 :

Avec 2 051 accidents et 167 tués en plus, le nombre d'accidents augmente de 9 % (France Métropole - 5 %)

Avec 2 660 blessés et 258 blessés en plus le nombre de blessés augmente de 11 % (France Métropole – 6 %)

Avec 190 personnes tuées et 8 personnes tuées en moins, la mortalité baisse de 4%. (France Métropole +1 %)

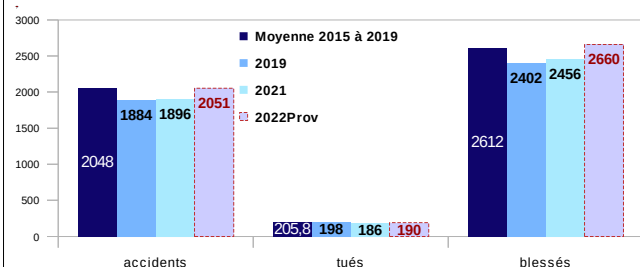
Par rapport à la moyenne cumulée à la fin du mois entre 2015-2019

Avec 2 051 accidents et 3 accidents en plus en moyenne, le nombre d'accidents est stable (+ 0,15%)

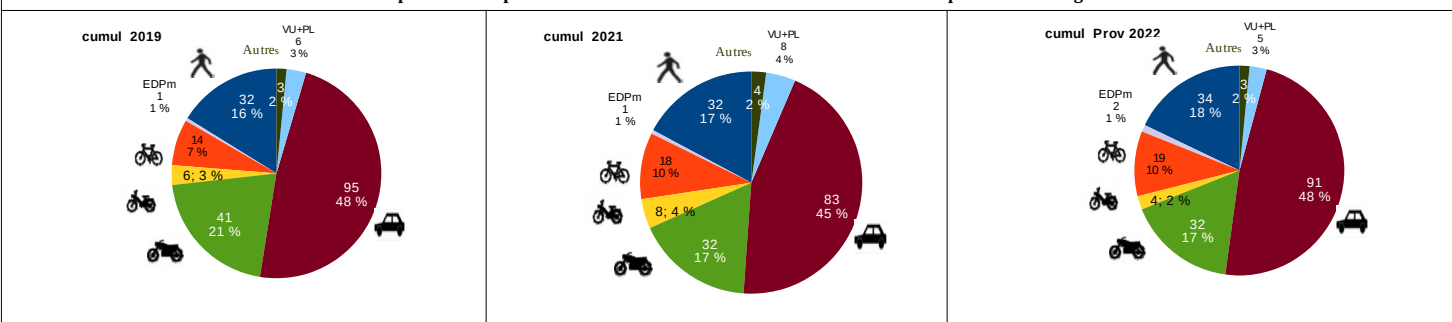
Avec 2 660 blessés et 48 blessés en plus en moyenne, le nombre de blessés augmente (+2 %).

Avec 190 personnes décédées et 16 personnes tuées en moins par rapport à la moyenne 2015-2019, la mortalité baisse de 8 %.

Fin du mois	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-2019	HdF Évolution 2022prov / 2019	France Evolution 2022 prov / 2019	HdF 2021	HdF Différence Prov 2022- Prov 2021	HdF Évolution Prov 2022 / prov 2021	France Evolution 2022 prov /2021
Accidents	2051	1884	167	9 %	-5%	1896	155	8 %	0%
Tués	190	198	-8	-4 %	1%	186	4	2 %	17%
Blessés	2660	2402	258	11 %	-6%	2402	204	8 %	0%

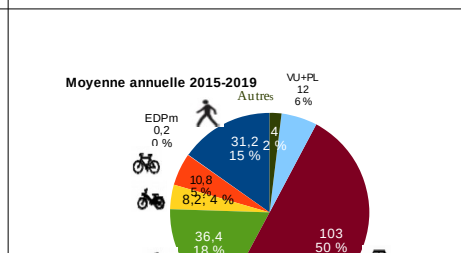


Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge

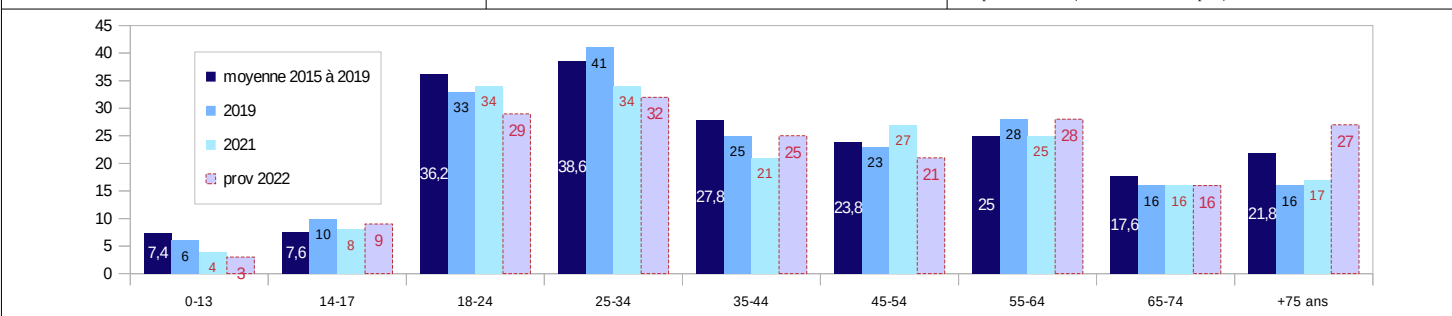


Piéton
 EDP sans moteur
 Bicyclette
 VAE Vélo à Assistance Électrique
 EDP à moteur
 Cyclo ou scooter ou 3 RM
 < ou = à 50cm3
 EDP m
 Engin de Déplacement Personnel
 Trotinette élect, gyropodes, hoverboards,
 segways...
 Ils se déplacent comme les vélos

50 cm3» < Moto Légère ou
 lourde ou Scooter ou 3RM
 < ou = 125 cm 3
 VT : Véhicule de tourisme
 VU+
 PL Véhicule Utilitaire
 Poids Lourds
 Autres : Transport en
 commun – Voiturette – Quad
 – Engin Agricole,, Buggy



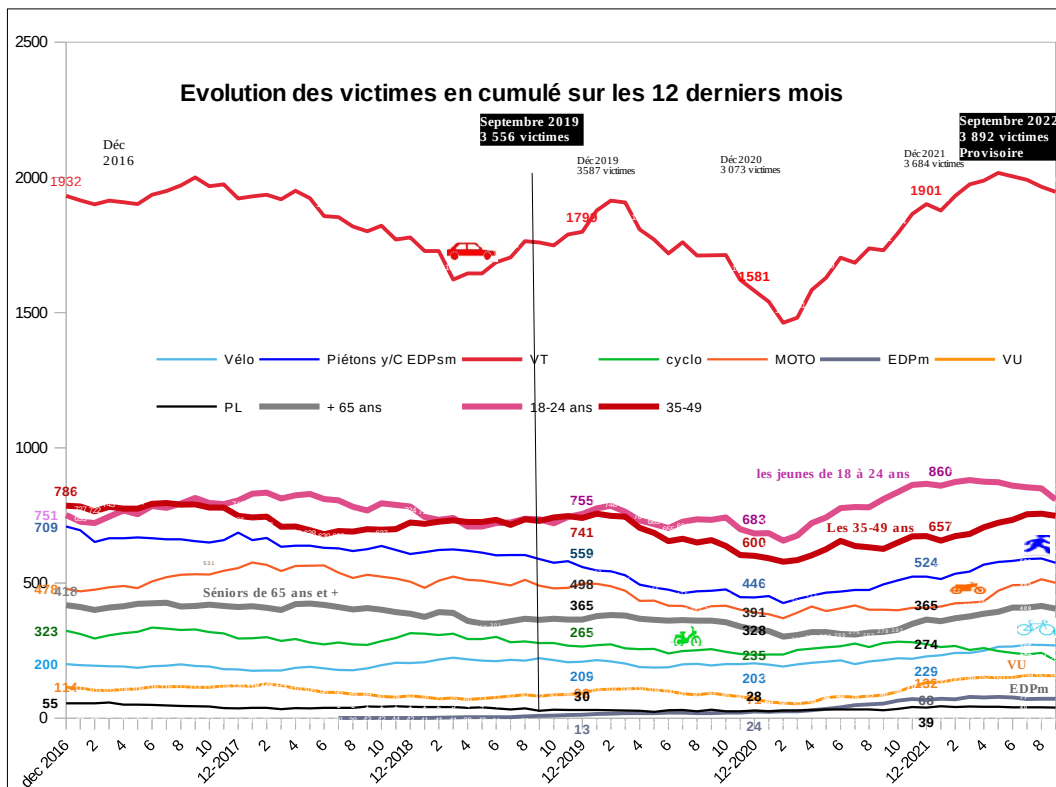
Evolution de la mortalité à la fin septembre 2022
Par rapport à la fin septembre 2019 : baisse de 4 %
a) la baisse de la mortalité profite plutôt :
 - aux motards (-22% avec 9 tués en moins) et aux cyclomotoristes (- 33 % avec 2 tués en moins) et les véhicules de tourisme (- 6 % avec 4 tués en moins)
 - aux les 0-13ans (-50 % avec 3 tués en moins) et aux les 25-34 ans (- 22 % avec 9 tués en moins)
b) Mais la mortalité touche davantage
 - les vélos (+36% avec 5 tués en plus) et EDPm (avec 2 tués contre 1 tué en 2019)
 - les plus de 75 ans (+24 % avec 11 tués en plus)
Par rapport à la moyenne 2015-2019 : baisse de 8 %
a) la baisse de la mortalité bénéficie plutôt :
 - aux Motards (-12 % avec 4 tués en moins),
 - aux cyclomotoristes (- 51% avec 4 tués en moins)
 - aux véhicules de tourisme (- 12 % avec 12 tués en moins)
 - aux 0-13ans (-59 % avec 4 tués en moins), et aux 18-24 ans (- 20 % avec 7 tués en moins)
b) Mais la mortalité touche davantage
 - les vélos et EDPm : leur mortalité a presque doublée avec 10 tués et qui passe de 11 tués à la fin d'un mois de septembre en moyenne entre 2015 et 2019 à 21 tués en fin du septembre 2022.
 - les plus de 75 ans (+ 24% vec 5 tués en plus)



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
 Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois



Nombre de victimes cumulé sur 12 mois en septembre 2022 % par rapport à septembre 2019
3 892 Victimes en sept 2022 (+9 % avec 336 de VICTIMES de plus)

- Automobilistes (VT)** 1 947; + 11 %
- Jeunes 18-24 ans** 809 ; + 4 %
- Les 35-49 ans** 748; + 2 %
- Piétons : 575 ; - 2 %**
- Motards : 501 ; +2%**
- Séniors + 65 ans : :405 + 11 %**
- Vélo : 269 ; +21%**
- Cyclo 214 : -23 %**
- VU : 157 ; +91%**
- EDPm : 72 ; + 700 % ou (x 9)**
- PL : 39 ; +44 %**

Avec 3 892 victimes et 336 victimes en plus sur les 12 derniers mois à fin septembre 2022 le nombre cumulé de victimes a augmenté globalement de **+ 9 %**, par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois à fin septembre 2019.

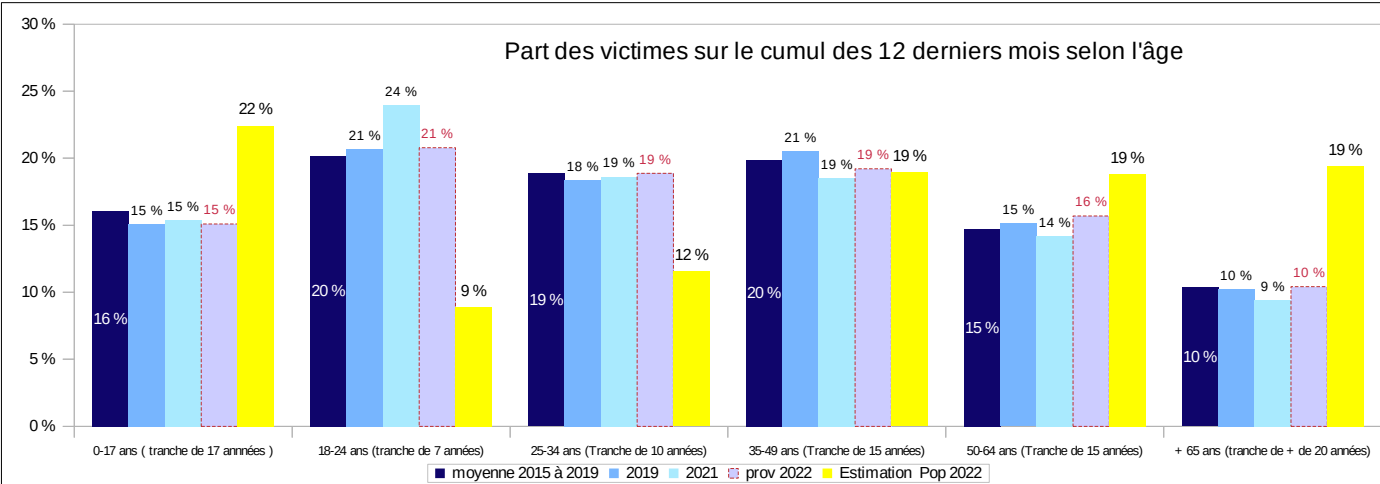
Au regard de l'augmentation de 9 % les modes les plus touchés sont :

- les EDPm dont le nombre de victimes est multiplié par 9 en passant de 9 à 72 victimes.
- les véhicules utilitaires (+91 % avec 75 victimes en plus)
- Les usagers de Poids Lourds (+ 44 % avec 12 victimes en plus)
- les cyclistes (+ 21 % avec 47 victimes en plus).

Le nombre de victimes cyclistes a dépassé le nombre de victimes cyclomotoristes courant 2022.

2) Au regard de l'augmentation de 9 % les modes les plus épargnés sont :

- les cyclomotoristes (-23 % avec 64 victimes en moins)
- les piétons (-2 % et 14 victimes en moins)
- les 0-17 ans (- 5 % et 33 victimes en moins évolution de cette tranche non représenté sur le diagramme ci-dessus)
- les 35-49 ans (+ 2 % et 18 victimes en plus)



Au regard de leur part de la population, on note une surreprésentation des victimes parmi les 18-24 ans mais aussi des 25-34ans.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 10/8

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 10/10/2022 pour les HdF

Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du % DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>